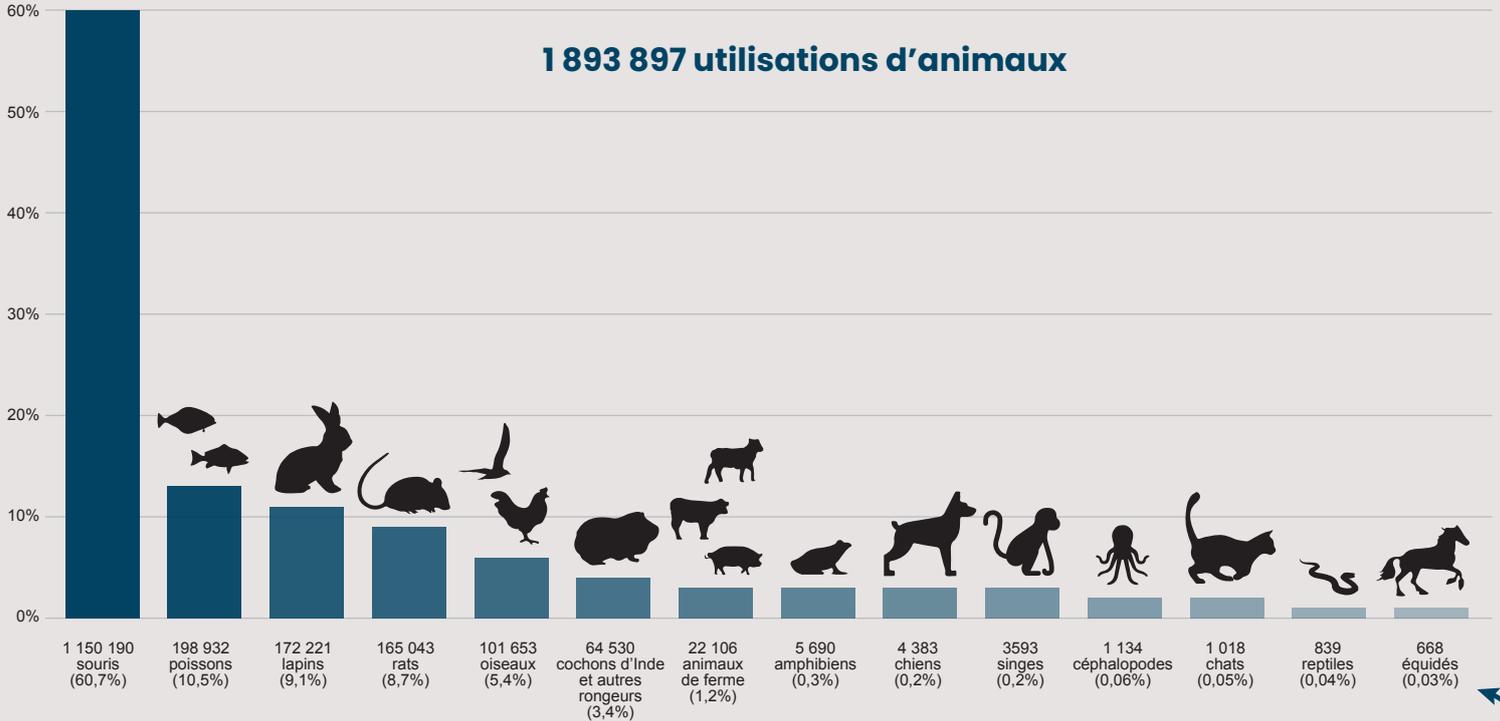


Utilisation des animaux à des fins scientifiques dans les établissements français – Statistiques 2021

Source : Enquête 2021 : utilisation des animaux à des fins scientifiques - Ministère de l'enseignement supérieur, de la recherche (www.enseignementsup-recherche.gouv.fr/fr/enquete-statistique-sur-l-utilisation-des-animaux-des-fins-scientifiques-46270)

1 893 897 utilisations d'animaux



Évolution du nombre d'utilisations depuis 2014



Réutilisation

Toutes espèces confondues, le taux global de réutilisation est de 1,3%, soit 24 584 réutilisations. Il est beaucoup plus important chez des espèces comme les carnivores (chats : 56,9%), les animaux de ferme (chèvres : 33%) ou les singes (21,5%).

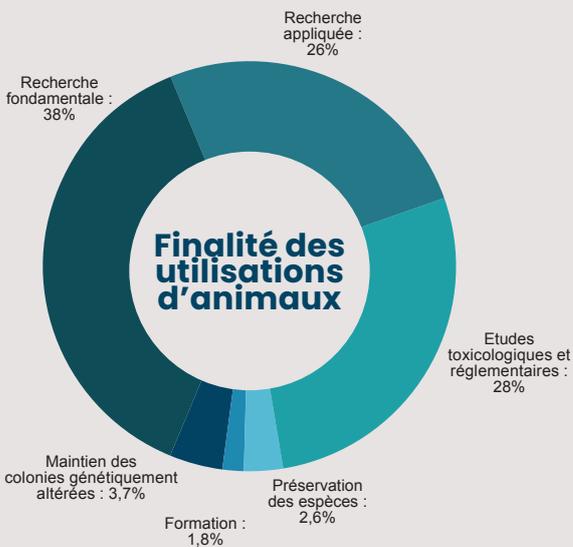
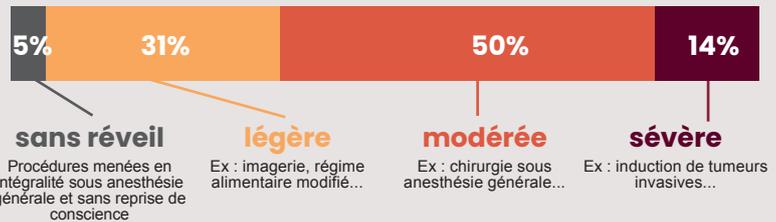


Lire les données

Pour chaque espèce, les chiffres indiquent le nombre d'utilisations de l'espèce concernée et non le nombre d'animaux utilisés.

Gravité des procédures expérimentales

La gravité des procédures expérimentales est définie par l'arrêté du 1^{er} février 2013 relatif à l'évaluation éthique et à l'autorisation des projets. Les procédures de gravité sévère font l'objet de dispositions réglementaires supplémentaires.



Les grands singes

Depuis 2010, l'utilisation des grands singes (chimpanzés, gorilles, orang-outangs) est interdite. Aucune dérogation n'a été accordée depuis cette interdiction. Aucune utilisation en Europe n'a été enregistrée depuis le début des années 2000.



Animaux génétiquement altérés

Le nombre d'utilisations d'animaux génétiquement altérés est de 26%. À 89%, ce sont les souris qui sont majoritairement concernées.



Gircor

Comprendre la recherche animale et ses alternatives